

Réf: Dossier N° 037882

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « KYER COMMUNICATION » en abrégé « KC »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Djorogobité, Lot 1350, Ilot  
141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYER COMMUNICATION » en abrégé «  
KC »

Objet :

- Communication digitale
- Marketing publicitaire digitale
- Production d'œuvre artistique
- Création de site internet
- Création d'application mobile
- Référencement Web

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Djorogobité, Lot 1350, Ilot 141

Dirigeant(s) : M KOUAKOU YAO ELVIS RONALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04059 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26121/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

